



Conseil Municipal

Du
10/03/2011

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **05/03/2011**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
Le Maire,
Michel BOURGEOIS

Secrétaire de séance

Bruno MICHEL

**DELIBERATION N°
07**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2011
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2011
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE ONZE, le dix mars, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M SCHULER Jérôme, Mlle WAII Mariam.

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

Mme BOHN Christelle,

Pouvoir donné à :

M. BOURGEOIS Michel

Projet de requalification de l'espace Fanican - Pie du Chêne
Choix du Maître d'œuvre

Rapporteur: Le Maire

Par délibération N° 1 du 25/02/2011 vous avez approuvé l'étude globale de requalification de l'espace "Fanican - Pie du Chêne", réalisée par le CAUE et décidé de lancer la première tranche de cette opération.

A votre demande j'ai consulté plusieurs bureaux d'études dans le but de conduire la maîtrise d'œuvre de ces travaux.

Pour réaliser cette consultation, je me suis appuyé sur le résultat de la consultation que nous avons réalisée pour réaliser un schéma d'aménagement esthétique et fonctionnel du Village. Compte tenu des montants engagés, il s'agit d'une procédure adaptée.

Trois bureaux d'études ont répondu positivement à ma demande:

Il s'agit :

- du Bureau d'étude INGEROP de BESANCON
- Du bureau d'étude EVI de RONCHAMP
- et du Bureau du Paysage de MONTBELIARD

Je vous invite à prendre connaissance des offres résumées dans le tableau ci-joint et rapportées à un coût estimatif des travaux évalués à 185 000 € afin d'être comparables au montant.

J'ajoute que la qualité des aménagements que nous souhaitons réaliser nécessite une maîtrise d'œuvre de qualité, ayant l'expérience de ce type d'aménagement

Le montant des honoraires n'est donc pas le seul critère à prendre en compte pour le choix du candidat.

Décision prise à l'unanimité:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- De retenir le Bureau du Paysage en vue de réaliser la maîtrise d'œuvre des travaux de requalification de la rue de la Pie du Chêne.

Ce choix est motivé par les remarques suivantes:

Le montant des honoraires sollicités correspond aux prix pratiqués actuellement par la profession. Les projets présentés dans le dossier du candidat respectent l'esprit de l'étude réalisée par le CAUE et correspondent aux attentes du Conseil municipal.

- Autorise le Maire à mettre au point le marché de maîtrise d'œuvre, conformément à la proposition du candidat et à signer le marché.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS

**Projet de requalification de la rue de la Pie du Chêne
Choix du maître d'œuvre**

Estimation globale des travaux : 185 000 €

MO/Missions	INGEROP	EVI		BUREAU DU PAYSAGE	
Relevé topographique	2 500 €	1 000 €	1 000 €	1 300€	1 300 €
Avant projet	6 250 €	2 250 €	2 250 €	4% des travaux	7 400 €
Projet					
Dossier de consultation des entreprises	3 350 €	2.9% des travaux	5 365 €		
Assistance contrats de travaux	1 925 €				
Direction et exécution des travaux	Non chiffré			2% des travaux	3 700 €
Assistance aux opérations de réception					
Total	14 025 €		8 616 €		12 400 €
Arrondi à					12 000 €